

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

Le panneau publicitaire a mal vécu la crise

Photo: Sidonie Ambonguila



Un panneau publicitaire désespérément nu.

Fidèle AFANOU EDEMBE
Port-Gentil/Gabon

Elles sont une douzaine de régies à se partager l'espace publicitaire portgentillais. Les opérateurs économiques étant les principaux annonceurs tout au long de l'année, la crise économique

qui a durement frappé la cité pétrolière a cruellement impacté la location des panneaux publicitaires. Et la crise sanitaire a été un facteur aggravant de la situation, même si les campagnes de sensibilisation sur la pandémie et les gestes barrières ont fourni quelques subsides. Il reste

que les entrées récoltées au cours de cette période n'ont pas permis aux unes et aux autres de trouver leur compte. " Nous avons été obligés de mettre de nombreux collaborateurs en chômage technique ", reconnaît l'une d'elles.

D'autres ont proposé des réductions salariales, en attendant des jours meilleurs. Si le marché semble lucratif, la face la moins coûteuse d'un panneau (4X3) étant autour de cinq cent mille (500 000) francs CFA par mois, la concurrence est

rude, notamment pour décrocher les locations à l'année des gros annonceurs (banques, grandes entreprises) ou être retenu parmi les afficheurs des grands événements périodiques (course cycliste Amissa Bongo, Coupe d'Afrique

des nations) ou des campagnes électorales. Surtout que, même en période " morte ", il faut s'acquitter des diverses charges (salaires, impôts, etc.), sans oublier l'occupation du domaine public municipal. Cela fait beaucoup.

Art culinaire : plusieurs femmes en formation

René AKONE DZOPE
Port-Gentil/Gabon

L'ACTIVITE, selon Ariele Babongui, présidente de l'ONG "Leadership in Her" qui en est l'initiatrice, participe de la lutte contre le chômage et aussi de l'autonomisation de la femme engagées par les pouvoirs publics. Plusieurs femmes de Port-Gentil ont participé, samedi et dimanche dernier, dans un hôtel de la place, à une formation axée essentiellement sur l'art culinaire. Une heureuse initiative, une de plus, d'Ariel Babongui, conseillère municipale, présidente de l'ONG "Leadership in Her", avec la collaboration de "Chef O'Miel". Pendant deux jours, les participantes ont été éduquées sur des thèmes tels que "Comment faire une fiche technique", " Dressage barquette et assiette", "Les principaux critères de choix d'un fournisseur", " Comment calculer le ratio d'un plat", "Comment



établir une facture client". Les intervenants ont alterné les exposés théoriques avec les exercices pratiques dans des espaces spécialement aménagés pour la circonstance. L'objectif principal visait à amener les bénéficiaires à s'engager dans l'entrepreneuriat à moindre coût. Mais aussi, a expliqué Ariele Babongui, à soutenir la politique du président de la République, dans la lutte contre le chômage (très prononcé dans la capitale économique) à travers l'autonomisation de la femme qui passe par la création des activités génératrices de revenus. Deux femmes vont d'ailleurs bénéficier gratuitement de l'encadrement et du suivi de leur business par l'ONG. En tout, formateurs et stagiaires ont affiché, au terme de la session, leur satisfaction.

AGENCE NATIONALE DES PARCS NATIONAUX

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Date de lancement : 29 juin 2021
Appel d'offres : N°02/PR/ANPN/SE/F/QUINCAILLERIE/2021
Nom du projet : Acquisition de petit matériel de quincaillerie pour les barrières électriques.
Source de financement : Etat gabonais, budget 2021

1. OBJET

L'Agence Nationale des Parcs Nationaux (ANPN) lance un appel d'offres pour l'acquisition de petit matériel de quincaillerie pour les barrières électriques.

2. ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres est constitué d'un lot unique.

3. PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n°00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant Code des Marchés Publics.

4. CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions des articles 89 à 92 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement au Trésor Public d'un montant non remboursable de 300 000 F CFA. Ce paiement se fera sur présentation d'un ordre de recette délivré par la Direction Générale des Marchés Publics (DGMP). Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à la même adresse :

Agence Nationale des Parcs Nationaux
(ANPN)

Secrétariat Exécutif

Service Passation de Marchés

Bâtiment ANPN Quartier Haut de Gué Gué

Rue Bana Ba Kengue (1.165.TB2)

B.P. 20.379 Libreville, Gabon

Email : irenemouely@gmail.com – Tel +241 77
57 43 10

6. CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions de l'IS 31 des Données Particulières du Dossier d'Appel d'Offres.

7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le 29 juillet 2021 à 09 h 00 et être accompagnées d'une garantie de soumission d'une valeur de 2 pour cent (2%) du montant hors taxe de l'offre. A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours.

8. OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, le 29 juillet 2021 à 10 h 00 dans la salle de réunion de l'ANPN, sise au quartier Haut de gué gué.

Le Secrétaire Exécutif

Christian TCHEMAMBE

P.Le Directeur Général
P.I.Le Directeur Général Adjoint

Serge Christian PRON